Protection de la population

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISOUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION



Les sapeurs-pompiers de Frick

Comme une grande famille Polycom 2030

Premiers cours sur la migration Appenzell Rhodes-Extérieures

Projet «Téléphone rouge»

Seite 30

www.protpop.ch

Page **11**

Page **22**

ÉDITORIAL

CONTENU











PERSONNALITÉ	
«La protection civile est une plus-value pour les femmes» Depuis début 2019, la conseillère fédérale Viola Amherd est la personnalité la plus haut placée du pays en matière de protection de la population. Elle souhaite élargir la place accordée aux femmes au sein de la protection de la population et en particulier dans la protection civile.	4
DOSSIER: LES FEMMES DANS LA PROTECTION DE LA POPULATION	··········
Peu de femmes franchissent le pas La protection de la population présente une minorité de femmes. Dans la protection civile en particulier, le quota est inférieur à un pour cent.	7
La grande famille des sapeurs-pompiers de Frick Les sapeurs-pompiers de Frick ne s'expliquent pas eux-mêmes pourquoi ils comptent une forte proportion de femmes dans leurs rangs. Petite visite dans la vallée de Frick, où un cinquième des membres des forces d'intervention volontaires sont des femmes.	11
Une carrière au féminin Elle est entrée dans la protection civile en 2015, en tant que collaboratrice d'état-major. La carrière de Laurine Poncet est plus riche que celle de bien des collègues masculins.	14
À la recherche de candidates La protection civile est ouverte aux femmes. L'armée et la protection civile organisent des journées d'information spécialement dédiées aux femmes. Voyons ce qui se fait à Berne.	17
INSTRUCTION	20
POLITIQUE	25
CONFÉDÉRATION	26
L'OFPP	28
CANTONS	30
ASSOCIATIONS	32
SERVICE	34
POINT FINAL	35

3

Chère lectrice, cher lecteur,

Qui prétendrait encore, dans la Suisse d'aujourd'hui, que les femmes n'ont pas leur place dans des domaines traditionnellement masculins comme la police, les sapeurs-pompiers ou la protection civile, et qu'elles ne peuvent pas y accomplir les mêmes tâches que les hommes? Ce n'est pas par hasard que nous consacrons cette édition de notre revue aux femmes dans la protection de la population, bien au contraire.

Le sujet est loin d'être épuisé. Les statistiques le montrent bien: la proportion de femmes chez les sapeurs-pompiers est inférieure à 10 % en moyenne nationale. Dans la police, leur nombre est cependant deux fois plus élevé. On peut au moins se réjouir du fait que le pourcentage de femmes augmente régulièrement depuis des années dans ces deux organisations. Dans la protection civile en revanche, cette part stagne à un demi pour cent.

«Le volontariat est possible, il ne fournit que peu de femmes à la protection civile, mais au moins sont-elles motivées.»

Il y aurait pourtant de bonnes raisons de souhaiter que davantage de femmes s'engagent dans la protection civile. Une organisation qui s'active pour protéger la population n'aurait pas à s'en plaindre si l'autre moitié de cette population y était bien représentée aussi.

Afin de mieux faire connaître aux femmes la possibilité de faire du service, la protection civile organise chaque année avec l'armée une journée d'information à leur intention, sans doute trop discrètement. Le fait est cependant que la Constitution fédérale ne prévoit d'obligation de servir que pour les hommes. Le volontariat est possible, il ne fournit que peu de femmes à la protection civile, mais au moins sont-elles motivées.

C'est sur ces lignes que je prends congé de vous en tant que directeur de l'OFPP. Ensemble, nous avons fait progresser la protection de la population en Suisse. Je vous en remercie.

Benno Bühlmann

Directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)

PERSONNALITÉ

Madame Viola Amherd, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

«La protection civile est une plus-value pour les femmes»

La conseillère fédérale Viola Amherd est la première femme à la tête du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Depuis début 2019, elle est de ce fait la personnalité la plus haut placée du pays en matière de protection de la population. Elle souhaite élargir la place accordée aux femmes au sein de la protection de la population et en particulier dans la protection civile.

Madame Amherd, quelle est votre expérience en matière de protection de la population?

Outre le sport, la protection de la population est le domaine du DDPS que je connaissais le mieux lors de ma prise de fonctions. En 1993, Brigue-Glis a dû faire face à une inondation de grande ampleur et a pu compter sur le soutien de l'armée et de la protection civile. A l'époque, chaque commune valaisanne disposait de sa propre organisation de protection civile. Durant mon mandat de syndique de Brigue-Glis, nous avons fusionné la protection civile de toute la région et je me suis occupée de

cette réorganisation. Après la catastrophe liée aux intempéries, nous avons régulièrement effectué des exercices. J'ai en outre suivi un cours d'état-major de crise à l'office cantonal de la protection civile. En tant que syndique, j'aurais dû diriger l'état-major de crise si nous avions été touchés par une autre catastrophe.

L'année passée, vous avez fait passer avec succès la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile au Parlement. La protection de la population est-elle désormais armée pour répondre aux exigences et remplir ses tâches à venir?

Oui, avec cette nouvelle loi, la protection de la population est parée pour le futur. Les forces d'intervention et les états-majors de crise ne travaillent plus comme il y a dix ou quinze ans et les dangers ont aussi changé. Nous disposons désormais des bases légales nécessaires pour nous procurer des outils actuels. Je suis persuadée que nous sommes sur la bonne voie, notamment avec le réseau national de données sécurisé.

Contrairement à l'armée, la protection de la population est fondée sur une structure fédéraliste. Estce un avantage ou un inconvénient selon vous?

Bien entendu, une organisation décentralisée crée des interfaces. Mais la structure fédéraliste est une bonne chose. Les personnes sur place sont au cœur de l'action, elles connaissent leur région et les besoins. Il existe cependant des tâches qui méritent d'être centralisées. Je



«La collaboration au sein du DDPS est excellente.»



«Durant mon mandat de syndique de Brigue-Glis, nous avons fusionné la protection civile de toute la région.»

pense par exemple aux systèmes techniques complexes. La Confédération joue un rôle important en la matière.

Quels sont les points essentiels dans ce domaine?

La communication est au premier plan. Il s'agit non seulement d'utiliser de façon ciblée les nouveaux moyens numériques, mais aussi de garantir leur fonctionnement. Nous avons vu à Brigue les conséquences d'une interruption du réseau de communication.

En cas d'intervention, nous devons faire en sorte que la communication fonctionne entre les différentes organisations et les forces d'intervention. Nous devons de ce fait développer Polycom et créer un système national d'échange de données sécurisé. Le Parlement a approuvé à cette fin un crédit d'engagement en 2019.

Nous souhaitons en outre informer la population. Alertswiss est la plateforme idéale pour communiquer avec le public. Mais il faut aussi tenir compte des limites d'un tel système. Lorsque les réseaux de communication sont interrompus, nous pouvons compter sur les moyens traditionnels que sont les sirènes et la radio.

Toutefois, la révision de la loi ne résout pas un problème plus récent: le nombre de personnes recrutées dans la protection civile est en forte baisse. Avez-vous déjà une solution?

C'est en effet un sujet de préoccupation. Il n'y a pas de solution simple et nous devons nous attaquer au fond du problème. Un groupe de travail examine actuellement comment nous pouvons développer le système de service obligatoire. Le rapport devrait être disponible d'ici la

«La protection de la population est parée pour le futur grâce à la nouvelle loi.»

fin de l'année. Il est clair pour moi que même si la protection civile relève des cantons, la Confédération a toujours un devoir en la matière. Nous avons entendu les cantons et nous les prenons au sérieux. C'est d'ailleurs pourquoi ils sont également représentés dans ce groupe de travail.

PERSONNALITÉ



«Si je dois prendre une décision ou donner mon avis, il est important pour moi de connaître le sujet.»

Le thème principal de ce numéro de la revue est «Les femmes dans la protection civile». Les femmes pourraient-elles être une solution au problème de recrutement dans la protection civile?

Je suis sûre que les femmes peuvent y contribuer. Mais je ne les considère pas comme une simple solution de secours pour résoudre le problème des effectifs. Les femmes peuvent et doivent jouer un rôle important dans la protection civile et dans l'armée. Je suis consciente que de nombreuses femmes sont déjà bénévoles et qu'elles continuent d'assumer la plupart des tâches ménagères.

«Les femmes peuvent et doivent jouer un rôle important dans la protection civile et dans l'armée.»

Elles sont par conséquent déjà fort occupées en dehors de leur travail. Néanmoins, il est important pour moi que nous incitions davantage les femmes à s'engager dans l'armée et dans la protection civile en démontrant la valeur ajoutée qui en découle pour tous: pour les femmes, pour l'armée et pour la protection civile.

«Un groupe de travail examine actuellement comment nous pouvons développer le système de service obligatoire.»

Ce travail est déjà sur la bonne voie à l'armée.

Nous avons mis en place un groupe de travail pour la promotion des femmes dans l'armée mais nous n'avons pas élargi ce mandat à la protection civile. Toutefois, je suis sûre que de nombreuses conclusions et mesures pourront aussi être appliquées à la protection civile et que nous profiterons également de ces travaux.

Au sein du DDPS, vous devez traiter de nombreuses questions techniques. Comment faites-vous pour acquérir les connaissances nécessaires?

Je suis une personne curieuse et j'aime découvrir de nouvelles choses. Je trouve à chaque fois passionnant de recevoir un nouveau dossier et de pouvoir l'étudier à fond. Si je dois prendre une décision ou donner mon avis, il est important pour moi de connaître le sujet. J'ai participé dès le début au dossier Air2030, qui est actuellement mon plus grand projet, en l'étudiant de manière approfondie et en obtenant des informations complémentaires afin de savoir de quoi je parle lors des réunions des commissions et du Parlement. Et pourtant je ne suis ni pilote ni ingénieure.

Selon vous, cette attitude est-elle votre façon personnelle de travailler ou est-ce typiquement féminin?

Difficile à dire. Ma profession y est certainement pour quelque chose. En tant que juriste, j'ai l'habitude de me pencher sur des sujets très différents.

Vous êtes à la tête du DDPS depuis plus d'une année maintenant. Quel est votre bilan intermédiaire?

La collaboration au sein du DDPS est excellente. Cette année s'est écoulée très rapidement avec une multitude de sujets et de projets. J'ai pourtant l'impression d'être là depuis longtemps (rires). Il faut croire que je me suis bien intégrée.

Interview:

Sandra Kobelt

Cheffe de la Section Communication OFPP

Pascal Aebischer

Rédacteur en chef «Protection de la population», OFPP



Une image encore peu courante: une femme membre de la protection civile.

Engagement dans la protection de la population

Peu de femmes franchissent le pas

La protection de la population présente une minorité de femmes. Dans la protection civile en particulier, le quota est inférieur à un pour cent, bien que les femmes puissent y accomplir un service volontaire depuis le vote de la loi sur la protection civile de 1957.

Au total, la protection civile compte 110000 membres, dont plus de 70000 sont actifs. Début janvier 2020, le pourcentage de femmes était de 0,5 %, soit moins de 540 femmes suisses. Dans l'armée, ce taux atteint tout de même 0,7 %. Les femmes de nationalité étrangère peuvent effectuer un service volontaire dans la protection

civile, ce qui n'est pas le cas pour l'armée. Malgré cela, selon les statistiques, elles n'étaient au début de cette année que cinq à avoir rejoint les rangs de la protection civile. Depuis 2018, la Confédération et les cantons s'efforcent de remédier à cette situation en s'adressant spécifiquement aux femmes intéressées. Ces mesures étaient initia-

DOSSIER



Marietta Huber travaille à la protection civile en tant que responsable de secrétariat et commandante suppléante. Elle accomplit en outre un service volontaire dans la protection civile depuis de nombreuses années.



Les femmes qui s'engagent dans la protection civile sont souvent actives en tant que préposées à l'assistance, alors qu'elles pourraient très bien intervenir aussi dans des opérations de sauvetage dans les décombres

lement destinées en premier lieu à l'armée, car là aussi on souhaite voir leur nombre augmenter. Mais comme l'armée, la protection civile, le service civil et le Service de la Croix-Rouge font partie des instruments de la politique de sécurité publique et que le recrutement est organisé de manière centralisée pour les quatre organisations, ces campagnes d'information peuvent également susciter l'intérêt des femmes pour la protection civile.

Depuis 2018, chaque citoyenne reçoit l'année de ses 18 ans une invitation personnelle de la direction militaire cantonale pour participer à la journée d'information sur les différents instruments de la politique de sécurité. Si les hommes suisses doivent assister à la journée d'information, celle-ci est facultative pour les femmes.

Une parcours semé d'embûches

Imaginons maintenant qu'une jeune Suissesse, qui vient d'avoir 17 ans, ait reçu une invitation à la journée d'information. Comme elle envisage de faire une carrière dans la protection civile en complément de sa formation professionnelle, elle décide d'y participer. Si la jeune femme réside dans le canton de Berne, cette journée aura lieu un samedi: ce canton a en effet décidé d'organiser une journée spécialement destinée aux femmes le samedi afin que les candidates à la protection civile n'aient pas à demander un congé à leur employeur.

Lors de la journée d'information, elle apprend des choses passionnantes sur la protection civile qui la confortent dans son choix. Elle doit alors remplir et soumettre un formulaire d'inscription remis par son canton de résidence. Après approbation des autorités, elle reçoit une convocation pour un recrutement officiel, qui est effectué conjointement par l'armée et la protection civile. Les éléments testés comprennent son état de santé, sa forme physique, ses dispositions psychologiques et son intelliquence générale et sociale.

Si les résultats s'avèrent conformes aux attentes, l'intéressée sera déclarée apte au service dans la protection civile. La demande officielle est ensuite renvoyée par les autorités militaires à la direction militaire cantonale, qui décide si la personne peut être admise à la protection civile. Si un canton dispose d'un nombre suffisant de membres actifs, il est possible qu'il rejette les demandes de personnes volontaires.

Les femmes se sont battues pour le droit de vote...

Cette procédure d'enregistrement fastidieuse n'explique qu'en partie le fait que peu de femmes servent dans la protection civile. La raison principale réside plutôt dans le système politique suisse qui, jusqu'en 1971, refusait aux femmes la participation aux élections et aux votes fédéraux. Les femmes ont commencé à se battre il y a cent ans déjà pour obtenir le droit de vote, non seulement en Suisse mais aussi dans d'autres pays européens. En Suisse, des générations de femmes se sont engagées et ont dû lutter pour le droit de vote jusqu'aux années 1970, époque à laquelle les pays voisins l'avaient introduit depuis longtemps.

... et des hommes pour l'obligation de servir des femmes

Dans le contexte des crises de Suez et de Hongrie, après la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a également entrepris un renforcement militaire massif. On percevait des signes annonciateurs d'une guerre en Europe et un conflit nucléaire ne pouvait plus être exclu. Dans le cadre de la défense nationale totale, le Conseil fédéral était tenu de protéger la population contre les rayonnements radioactifs en cas de guerre.

Il fallait de toute urgence élaborer une loi sur la protection civile. Celle-ci prévoyait un service obligatoire pour les femmes. Dans le même temps, les organisations féministes revendiquaient une fois de plus l'introduction du droit de vote des femmes, ce qui plaçait le Conseil fédéral dans une situation difficile. Le système de sécurité avait plus que jamais besoin de femmes dans la protection civile, mais on ne pouvait guère les obliger à y accomplir leur service.

Le Conseil fédéral a malgré tout voulu introduire une obligation à servir dans la protection civile pour toutes les Suissesses par le biais d'une modification de la Constitution. Un projet de loi qui touchait directement les femmes devait donc être voté par les hommes seuls. Le projet de loi a été rejeté en mars 1957.

Service volontaire pour les femmes jusqu'à aujourd'hui

Deux ans plus tard, en mars 1959, l'introduction du droit de vote des femmes a également été rejetée par 67 % des voix. Les femmes ont répondu à ce refus par de nombreuses actions de protestation et des grèves. Deux mois plus tard, le Conseil fédéral a de nouveau fait parvenir au peuple et aux cantons l'article constitutionnel révisé qui stipulait que les femmes avaient la possibilité d'effectuer un service dans la protection civile. Cette fois, le projet de loi a été clairement accepté avec 80 % de votes favorables.

Pour obtenir le droit de vote, les femmes ont dû attendre encore près de vingt ans: ce n'est que lors du vote fédéral du 7 février 1971 que le projet de loi a finalement été adopté. Le fait que les femmes ne soient pas obligées d'accomplir un service dans la protection civile explique l'actuelle pénurie de femmes. Malgré l'égalité des droits, la mixité des organisations et l'accès à toutes les fonctions de la protection civile, rares sont les femmes qui franchissent le pas.

Plus de femmes grâce à des campagnes d'information?

Quelles sont les raisons de la faible proportion de femmes parmi les membres de la protection civile? Pour Marietta Huber, commandante suppléante et responsable du secrétariat de l'organisation de protection civile Worb-Bigenthal dans le canton de Berne, la raison est claire. Membre de longue date de la protection civile, elle considère que c'est dû au manque d'information. Selon elle, ce sont des discussions avec des amis ou le travail dans l'administration communale pour le domaine de la protection civile qui font naître des vocations. De son point de vue, il serait intéressant d'envisager de rendre les journées d'information obligatoires pour les femmes. Aujourd'hui, force est de constater que les femmes qui s'y rendent cherchent à s'informer sur l'ar-



Des femmes participant à un exercice de la protection civile dans les années 1950.

mée et non pas sur la protection civile. Marietta Huber se souvient: «Moi aussi, je suis venue à la protection civile par hasard, en commençant à travailler pour l'office de protection civile de l'OPC Bantiger, puis, il y a douze ans, en étant élue membre du comité directeur de la fédération bernoise de protection civile».

L'officier de protection civile est convaincue que la protection civile offre des formations et des champs d'activité qui peuvent particulièrement intéresser les femmes, que ce soit la télématique, la radio, la régulation du trafic, le ravitaillement, l'entretien des constructions et du matériel ou encore la prise en charge de personnes. Marietta Huber est d'avis que la Confédération, les cantons et les organisations de protection civile doivent miser sur l'information pour augmenter la proportion des femmes. Il faudrait commencer à l'école déjà, dans les classes supérieures. Elle pense aussi qu'on devrait insister sur la plus-value que représente une formation dans la protection civile pour la vie professionnelle et privée et proposer des services de crèches aux femmes ayant des enfants. Selon Marietta Huber, le fait que la protection civile ne compte actuellement que cinq femmes de nationalité étrangère pour toute la Suisse est aussi dû à un manque

DOSSIER



Denise Affolter, instructrice de la protection civile dans le canton du Valais, pendant un cours.

Nombre de femmes membres de la protection civile (par canton):					
AG	81	NW	0		
Al	1	OW	8		
AR	11	SG	6		
BE	124	SH	2		
BL	6	SZ	0		
BS	0	SO	22		
FR	1	TG	1		
GE	7	TI	53		
GL	8	UR	0		
GR	48	VD	45		
JU	8	VS	26		
LU	51	ZG	16		
NE	15	ZH	2		

État janvier 2020

d'information. Contrairement aux Suissesses de 18 ans, elles ne sont pas invitées à une journée d'information.

Le canton de Berne compte le plus de femmes

Pourquoi la proportion de femmes dans la protection civile du canton de Berne – avec 124 femmes – est-elle plus élevée que dans les autres cantons? Marietta Huber pense que l'équipe de soutien psychosocial d'urgence (Care Team) du canton de Berne est composée de plus de 50 % de femmes. D'après son expérience, les femmes sont attirées tout particulièrement par les activités de soutien et d'aide. Une autre explication est probablement à chercher du côté de l'organisation de la protection civile

Les femmes dans la protection civile: quelques chiffres

- Sur les 110 000 membres de le protection civile, 70 000 sont actifs.
 542 sont des femmes, dont 5 de nationalité étrangère.
- Le canton de Berne compte le plus grand nombre de femmes avec 124 membres, suivi par le canton d'Argovie avec 81 femmes. Zurich, le canton le plus peuplé, ne compte que deux femmes.
- En janvier 2020, certains cantons ne comptaient aucune femme dans leurs effectifs de la protection civile. Il s'agit des cantons de Schwyz, Uri, Nidwald et Bâle-Ville.
- La majorité des femmes, 85 %, travaillent dans le domaine de l'assistance. Cela comprend le soutien psychosocial d'urgence (Care Teams), l'assistance spirituelle d'urgence et l'aide aux requérants d'asile.
- Selon la loi actuelle, une femme peut servir dans la protection civile jusqu'à l'âge de 65 ans.

dans le canton de Berne. Le canton compte 30 organisations de protection civile, dont beaucoup sont gérées par des femmes qui sont responsables du secrétariat. Il arrive souvent que celle-ci accomplissent un service volontaire dans la protection civile pour tirer parti de synergies. Les employeurs peuvent également être un obstacle, dans le mesure où certaines femmes renoncent à rejoindre la protection civile à cause d'un manque de soutien de leur part. Certains n'apprécient en effet guère que leurs collaboratrices soient régulièrement absentes en raison de leur engagement volontaire. Marietta Huber recommande d'informer l'employeur de ses intentions avant la journée d'information et de n'entamer une carrière dans la protection civile qu'après avoir obtenu son accord. Un formulaire de demande peut être téléchargé sur le site de l'office cantonal.

La protection de la population est un système coordonné de plusieurs organisations partenaires actives dans la gestion des situations d'urgence. Dans les organisations qui emploient leur personnel à plein temps, la proportion de femmes semble être plus élevée; cela vaut pour la police et les services d'urgence, alors que les services volontaires tels que la protection civile comptent moins de femmes. Marietta Huber considère qu'il existe des tâches pour lesquelles les femmes sont mieux adaptées que les hommes. Par exemple, s'occuper des résidentes dans des homes lors d'une évacuation ou s'occuper de personnes d'origine culturelle différente. Mais de manière générale, les femmes pourraient accomplir un travail très utile dans tous les services.

Sandra Kobelt

Cheffe de la Communication à l'OFPP



Le premier-lieutenant Esther Herzog instruit les nouveaux incorporés.

Des femmes chez les soldats du feu

La grande famille des sapeurs-pompiers de Frick

Que font les organisations de sauvetage bénévoles pour promouvoir l'égalité homme-femme? Les sapeurs-pompiers de Frick ne s'expliquent pas eux-mêmes pourquoi ils comptent une forte proportion de femmes dans leurs rangs. Petite visite dans la vallée de Frick, où un cinquième des membres des forces d'intervention volontaires sont des femmes.

«Je veux aider les gens. C'est pour cela que je suis devenue sapeuse-pompière», explique Esther Herzog, femme au foyer de la commune de Frick dans le canton d'Argovie. Et cela fait déjà 15 ans qu'elle aide les gens; à l'automne dernier, elle a été promue premier-lieutenant et est aujourd'hui la première femme à diriger la section de

formation au centre de renfort des sapeurs-pompiers de Frick. «Apprendre quelque chose aux autres et faire en sorte que tout fonctionne au mieux en cas d'événement», représente pour cette femme de 48 ans une motivation supplémentaire pour son engagement bénévole. Esther Herzog vient d'une famille de pompiers, son père

DOSSIER



La relève affiche un bon nombre de femmes: les nouveaux incorporés de la volée 2019 prêts à commencer leur cours (2 jours de cours d'introduction).

était lui-même commandant. À présent, ses propres enfants lui emboîtent le pas. Il y a deux ans, son fils adulte a rejoint le corps. Et, plus tard, sa fille de dix ans aimerait lutter contre les incendies. «Mais en tant que pro», précise sa mère. Ce premier-lieutenant de sapeurs-pompiers se sent bien acceptée dans cet univers très masculin. Avec elle, vingt-quatre autres femmes sont enrôlées et assurent un service volontaire au sein de l'organisation de sauvetage et de lutte anti-incendie des trois communes de Frick, Gipf-Oberfrick et Oeschgen, situées au nord de l'Argovie.

Jusqu'à un quart de femmes

Les corps de sapeurs-pompiers du canton d'Argovie comptent le plus fort taux de femmes du pays: sur les 11 000 pompiers volontaires, 17 % sont des femmes, alors que la moyenne nationale est de 9,9 %. L'écart est encore plus marqué avec les organisations professionnelles: la proportion de femmes au sein des sapeurs-pompiers professionnels de Zurich est inférieure à 3 %. Et, dans la ville de Berne, deux femmes ont rejoint pour la première fois le corps de professionnels il y a quatre ans. En Argovie, certains corps comptent jusqu'à un quart de femmes. Même au centre de renfort de Frick, la part des femmes est supérieure à la moyenne: le major Andreas Fahrni, supérieur direct d'Esther Herzog, a actuellement 23 femmes et 93 hommes sous ses ordres. Ce qui représente un taux de près de 20 %.

La phase de recrutement chez les 20 à 30 ans s'est terminée l'automne dernier sur une note encore plus prometteuse, puisque quatre des 16 nouveaux membres sont des femmes. «Notre problème semble être moins de susciter l'intérêt de nouvelles recrues pour le service volontaire actif que de trouver du personnel pour les fonctions de cadres»,

constate le commandant des sapeurs-pompiers de Frick. Le temps à investir en détourne plus d'une et d'un des tâches de direction. Depuis qu'Esther Herzog est responsable de la section de formation, elle sacrifie également jusqu'à quatre soirs par semaine pour les exercices et leur organisation. «Il y a plus de dix ans, avec de jeunes enfants à la maison, cela n'aurait pas été possible», dit-elle. Les choses ont quelque peu changé depuis. Non seulement ses enfants sont devenus plus autonomes, mais le service du feu a su s'adapter: il y a 27 ans, une femme rejoignait le corps de pompiers pour la première fois. Cette pionnière s'y est manifestement sentie à l'aise, «puisqu'elle ne nous a quittés que tout récemment», observe Andreas Fahrni. Esther Herzog l'a intégré en 2006. Lors de la soirée d'information et de recrutement, elle est tombée sur une amie et toutes deux se sont inscrites pour la formation de base. Elles sont restées très liées jusqu'à aujourd'hui: le premier-lieutenant Herzog dirige maintenant la section et son amie est sa suppléante. Avec la cheffe du service sanitaire, elles forment le trio féminin des cadres sapeurs-pompiers de Frick.

Dépasser les appréhensions

«Cette grande proportion de femmes est une bonne chose pour l'esprit de corps», reconnaît le commandant Fahrni. Il n'a jamais relevé de propos sexistes ou de comportement discriminatoire. Le ton est toujours aimable et respectueux. Lors des interventions de sauvetage et face à des événements tragiques, les pompiers travaillent côte à côte et la peur du contact s'estompe. Le fait de se changer dans la même pièce ne pose de problème à personne, comme l'a montré une enquête interne. «Les douches et installations sanitaires sont bien sûr séparées», précise le major Fahrni. Et le traditionnel calendrier de charme trône dans le local des pompiers de Frick en deux versions, une pour chaque sexe. Si une seule personne, homme ou femme, en était choquée, le commandement réagirait sans délai.

Esther Herzog déclare toutefois que la glace ne se brise pas d'elle-même: «il m'arrive souvent de prendre les devants en disant que l'on n'a pas à changer de comportement uniquement parce qu'une femme est présente». Elle avait l'impression au début qu'il lui fallait davantage faire ses preuves que les hommes — «en tant que femme cadre, par exemple, avec des compétences plus élevées». En tant que mère, elle connaît toutefois la valeur d'un style de conduite basé sur la confiance. Et peu à peu, la police aussi s'habitue à ce que, chez les sapeurs-pompiers de Frick, une femme soit aux commandes sur le terrain. «Au début, il arrivait souvent que l'on s'adresse au collègue à côté de moi en le prenant pour le chef d'intervention», s'amuse le premier-lieutenant Herzog.

renfort démontrent que l'égalité des sexes profite au ser-

vice du feu. En effet, outre les mères au foyer, les pères au foyer se portent également volontaires. «Cela nous aide beaucoup car ils sont dans les environs pendant la journée et ne doivent pas venir depuis un lieu de travail éloigné en cas de besoin», dit Andreas Fahrni. Mais ces parents ont parfois besoin d'une garde temporaire pour leurs enfants. Le service du feu d'Eggenwil, autre commune argovienne, a reçu le Prix Milice de l'entreprise de réassurance Swiss Re l'an passé pour avoir organisé une garde d'enfants professionnelle.

Certes, celui de Frick a également aménagé une pièce avec des jouets et du matériel de dessin à l'étage de son local. Mais pratiquement personne n'y a recours. «Il semble que les pompiers trouvent d'autres solutions», explique Andreas Fahrni. Esther Herzog précise que sa mère, la voisine ou son compagnon sont très compréhensifs et la remplacent volontiers au pied levé.

Taxe cantonale

Mais qu'est-ce qui fait que les femmes sont si nombreuses à rejoindre les pompiers volontaires en Argovie? La réponse qui revient le plus souvent est que «les personnes âgées de 20 à 44 ans doivent s'acquitter d'une taxe cantonale si elles n'intègrent pas le service du feu». En fait, cette taxe d'exemption, payée une seule fois, s'élève à 300 francs au maximum dans toute la Suisse. Le commandant des sapeurs-pompiers de Frick s'interroge sur les raisons spécifiques de la part élevée de femmes: «nous ne faisons rien de particulier», dit Fahrni. C'est peut-être justement ce qui est apprécié. Esther Herzog estime que le corps ne se focalise pas sur les questions, les rôles ou les tâches liées aux sexes. «Tous sont logés à la même enseigne sur le terrain». Dans la lutte contre les incendies, les interventions spéciales avec des appareils de protection respiratoire ou le service de transport, ce sont les compétences acquises et les capacités individuelles qui comptent. Les différences physiques jouent un rôle secondaire. «Chacune et chacun peut sans problème – et sans perdre la face – demander de l'aide», dit le commandant Fahrni.

«Plus souvent que les hommes, les femmes ne sont pas certaines au début de remplir les exigences», a constaté la cheffe de la formation Esther Herzog à l'occasion de nombreux exercices. Mais une fois les inhibitions levées, les aspirantes se lancent avec d'autant plus de courage. Et parfois, elles s'y consacrent à fond: «Ma plus jeune vient de décider de suivre la formation pour devenir pompière professionnelle à Zurich», indique Andreas Fahrni.

Les mesures prises portent leurs fruits

Le bastion professionnel masculin s'effrite effectivement aussi. Selon Marco Grendelmeier, porte-parole du service de protection et sauvetage de Zurich, cinq à huit femmes s'inscrivent à présent à la formation de sapeur-pompier



Esther Herzog et Florian Peter, fourrier, se concertent.

professionnel. «Les années précédentes, elles n'étaient que deux à se porter candidates». Les mesures de promotion des femmes mises en place par le service de protection et sauvetage semblent porter leurs fruits. L'une d'elles consiste par exemple à rendre compte sans différence aucune du travail des sapeurs-pompiers femmes et hommes, dans les images et textes, en ligne ou dans une publication imprimée.

«Plus souvent que les hommes, les femmes ne sont pas certaines au début de remplir les exigences.»

Premier-lieutenant Esther Herzog, centre de renfort des sapeurs-pompiers de Frick

La page Facebook du corps de sapeurs-pompiers de Frick indique également combien de femmes sont actives dans ses rangs. Mais l'égalité entre les sexes est encore plus marquée dans les rapports quotidiens entre les 120 membres, masculins et féminins, du corps. Andreas Fahrni et Esther Herzog soulignent le climat agréable, l'esprit de solidarité et la grande confiance qui règnent entre eux. Les liens qui se sont tissés au sein de cette grande famille rayonnent à l'extérieur. «Le service du feu a une bonne image auprès de la population», dit le commandant Fahrni. Et Esther Herzog ajoute: «Nous sommes non seulement des sauveteuses et sauveteurs, mais aussi une association active, avec un programme varié et attrayant.»

Paul Knüsel

Journaliste scientifique

DOSSIER

Les femmes dans de la protection civile

Une carrière au féminin

Elle est entrée dans la protection civile en 2015, en tant que collaboratrice d'état-major. Puis elle a suivi une formation d'officier de la protection des biens culturels et, devenue chef de section, elle a appris à diriger une équipe, à prendre des décisions et à donner des ordres. La carrière de Laurine Poncet est plus riche que celle de bien des collègues masculins.

Lorsque l'on écoute Laurine Poncet parler de ses activités en tant que membre volontaire de la protection civile, on est immédiatement frappé par sa motivation et sa curiosité. Son premier contact avec la protection civile est pourtant dû au hasard: c'est au cours de ses études de conservation-restauration menées de 2011 à 2014 auprès de la Haute-Ecole Arc de Neuchâtel qu'elle a participé à un exercice auquel collaborait la protection des biens culturels du canton de Neuchâtel. Cette expérience lui a permis d'appréhender pour la première fois les objets culturels sous un autre angle.

«Je rencontre les mêmes problèmes que mes collègues masculins.»

Ses études étaient axées avant tout sur l'influence de l'environnement sur les objets et leur conservation à long terme – autrement dit la conservation préventive. Au cours de l'exercice mené avec la protection des biens culturels de Neuchâtel, il s'agissait de définir rapidement des mesures d'urgence pour protéger et sauver les objets menacés.

Laurine Poncet

Laurine Poncet est née en 1991. Depuis 2015, elle est membre active de la protection civile du canton de Vaud, région Gros-de-Vaud. Elle a débuté sa carrière en tant que collaboratrice d'état-major dans le domaine sanitaire. De 2016 à 2017, elle a suivi les formations pour devenir spécialiste de la protection des biens culturels, chef de groupe puis chef de section et finalement officier de la protection des biens culturels. Elle a aujourd'hui le grade de lieutenant.

Elle a achevé ses études de conservation-restauration auprès de la Haute-Ecole Arc de Neuchâtel en 2014. Depuis 2018, elle est gestionnaire de dépôt au Centre des collections du Musée national suisse à Affoltern am Albis (ZH).

Membre volontaire

Cette expérience a marqué la jeune femme et l'a motivée à s'annoncer auprès de la protection civile du canton de Vaud une fois ses études achevées. «Parmi la quinzaine de femmes présentes à la journée de recrutement, j'étais la seule qui s'intéressait à la protection civile. Toutes les autres souhaitaient intégrer l'armée.» Cette situation l'a surprise, bien qu'elle ait été consciente à l'époque de se trouver dans un univers masculin.

Lorsque Laurine Poncet a fait part à son entourage de son envie de rejoindre les rangs de la protection civile, elle s'est heurtée à une certaine incompréhension. Mais la jeune femme n'a pas changé d'avis pour autant. Les personnes qui souhaitent accomplir un service volontaire dans la protection civile suivent la même procédure que les astreints au service et ont les mêmes droits et devoirs. Seule différence: à leur demande, elles peuvent être libérées de l'obligation de servir de manière anticipée mais doivent accomplir en principe trois années de service au moins.

Des expériences variées et enrichissantes

Laurine Poncet est à l'aise dans tous les secteurs de la protection civile. Elle a commencé en 2015 en tant qu'assistante d'état-major dans le domaine sanitaire puis elle a suivi une formation de spécialiste de la protection des biens culturels avant de devenir officier, toujours dans la protection des biens culturels. C'est ce domaine qui l'intéresse le plus depuis le début de son activité volontaire. Parmi les tâches d'officier de la protection des biens culturels figurent la préparation et la réalisation de cours de répétition, l'établissement de l'inventaire des biens culturels d'une commune ou la mise en œuvre de mesures d'urgence visant à limiter les dommages subis par les objets. Jusqu'à présent, elle n'a pas encore participé à une intervention d'urgence. «J'ai été mobilisée une fois pour la bibliothèque de l'Université de Lausanne, mais il

s'agissait avant tout d'une intervention préventive», précise-t-elle.

En dehors du domaine de la protection des biens culturels aussi, Laurine Poncet a pu accumuler des expériences enrichissantes. Lorsqu'elle a intégré la protection civile à l'âge de 24 ans, elle a pu avoir un aperçu de tous les domaines de l'organisation de protection civile du Gros-de-Vaud. La diversité des secteurs d'activité ainsi que l'idée de pouvoir venir en aide à des personnes en difficulté ont également été des facteurs de motivation. «À l'occasion de la Fête des Vignerons de l'été 2019, presque toutes les régions de la protection civile vaudoise étaient à pied d'œuvre. C'était un moment particulièrement intéressant.»

La jeune femme, qui a eu entre-temps 28 ans, n'hésite pas à retrousser ses manches. «Je suis d'une nature ouverte et curieuse et j'aime assumer des tâches dont on considère à tort qu'elles sont typiquement masculines, comme manier des engins techniques, conduire certains véhicules ou effectuer des travaux de bûcheronnage. Je n'aurais jamais eu l'occasion de le faire dans la vie courante.»

La seule femme

Au cours des cinq années passées au sein de l'organisation de protection civile du Gros-de-Vaud, elle n'a jamais eu l'impression d'avoir été prétéritée ou traitée différemment. Il est vrai qu'elle a été confrontée à des problèmes d'autorité, que ses décisions et ses ordres rencontrent parfois une certaine réticence. Mais Laurine Poncet ne pense pas que cela soit dû au fait qu'elle est une femme. «Je rencontre les mêmes problèmes que mes collègues masculins, même s'il m'arrive d'entendre des propos liés à mon sexe.»

Selon elle, les femmes et les hommes possèdent des qualités différentes. «Une femme est peut-être plus patiente, davantage prête à faire des compromis et plus perfectionniste – mais on ne peut évidemment pas généraliser, chaque personne est unique et a ses caractéristiques individuelles.» Elle souhaiterait voir à l'avenir davantage de femmes dans la protection civile qui pourrait ainsi profiter de leurs qualités spécifiques.

Des avantages professionnels

Au début de sa carrière dans la protection civile, Laurine Poncet ne nourrissait pas de grandes ambitions. C'est suite à un heureux hasard qu'elle est devenue chef de section: «Je n'avais pas l'intention de suivre une telle formation. Mais une place de chef de section s'est libérée suite à un départ et j'ai saisi cette occasion.»

Ce qu'elle a pu apprendre au cours de sa formation de chef de section lui est souvent utile dans la vie professionnelle. «J'ai notamment appris à prendre des décisions rapidement en cas de situation de stress, à travailler de



Laurine Poncet estime que sa formation de chef de section lui a permis d'apprendre beaucoup de choses qui lui sont très utiles pour ses activités professionnelles.

manière efficace et à conduire une équipe.» Ces compétences, tout comme les connaissances techniques dans le domaine de la protection des biens culturels, lui sont fort utiles dans son travail de gestionnaire de dépôt du Musée national suisse.

Avec ses collègues, la jeune femme gère depuis 2018 plus d'un million d'objets appartenant à des collections venant de toute la Suisse. Elle collabore également à la planification d'urgence du Centre des collections à Affoltern am Albis (ZH). «Cet automne, un exercice auquel participeront le Musée national suisse et l'organisation de protection civile Albis aura lieu dans notre centre des collec-

DOSSIER



«J'aime assumer des tâches dont on considère à tort qu'elles sont typiquement masculines, comme manier des engins techniques.»

tions. Je pourrai certainement mettre à profit mon expérience acquise à la protection civile.»

Quand on lui demande si elle veut gravir encore d'autres échelons au sein de la protection civile, sa réponse est claire: «Pas pour l'instant. Le trajet pour me rendre à mon lieu de travail situé dans la région zurichoise est très long et je n'ai tout simplement pas le temps en ce moment.»

Améliorations possibles en matière de recrutement

Laurine Poncet considère qu'il n'y a pas lieu de mettre en place des mesures particulières pour renforcer l'intérêt des femmes pour la protection civile. Il est important à ses yeux que les personnes accomplissent leur service pour des motivations personnelles. «Le travail avec des personnes motivées est bien plus efficace et plus intéressant pour tous», estime-t-elle. La jeune femme considère toutefois que des améliorations sont possibles sur le plan des informations transmises lors des journées de recrutement. Selon elle, il faudrait s'adresser plus spécifiquement aux femmes. Lors de son recrutement, seule l'armée proposait des informations ciblées pour elles.

Après un long moment de réflexion, Laurine Poncet finit par trouver un inconvénient lié à son statut de femme dans la protection civile: «Les vestes chaudes ne sont disponibles que dans la taille L/XL. Mais ce n'est pas si grave.»

Sarah Kehrli

Spécialiste en communication en cas d'événement à l'OFPP

Les femmes dans la protection civile

À la recherche de candidates

Bien que la protection civile soit ouverte aux femmes, elle compte peu de membres féminins. C'est pourquoi l'armée et la protection civile organisent des journées d'information spécialement dédiées aux femmes. Voyons ce qui se fait à Berne.



L'officier de recrutement Max Gsell informe des jeunes femmes sur le stand de la protection civile.

DOSSIER

En ce samedi matin d'octobre 2019, il pleut à verse et un vent froid balaie la ville de Berne. Deux jeunes femmes, abritées sous un parapluie, la tête rentrée dans les épaules et plongées dans une discussion animée, avancent en direction de la caserne. Elle se rendent à la journée d'information pour les femmes.

«Êtes-vous venues vous informer sur la protection civile?» Cette question épineuse est suivie d'une pause. Un peu hésitante, l'une des jeunes femmes explique vouloir devenir médecin militaire. Elle s'intéresse à l'armée et pas à la protection civile.

«Je ne sais pas très bien comment fonctionne le processus de recrutement.»

Cécile Caderas, participante à la journée d'information pour les femmes à Berne.

> À l'intérieur de la caserne, deux militaires vérifient que les femmes présentes sont bien inscrites. Après ces formalités, toutes les participantes prennent place dans une salle et attendent curieuses en parcourant le programme. Certaines d'entre elles grossiront-elles les rangs de la protection civile?

Une journée annuelle

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) du canton de Berne organise une journée d'information pour les femmes par an, consacrée principalement à l'armée suisse. Les jeunes femmes y obtiennent des renseignements concernant les différentes armes, les modèles de service, les droits et devoirs dans

l'armée et bien plus encore. C'est la deuxième fois que la protection civile participe à cette journée. La Croix-Rouge est également présente.

Max Gsell, officier de recrutement, est chargé de présenter la protection civile bernoise. Il expose les tâches et les fonctions de base de la PCi et explique comment une femme peut en devenir membre. Durant l'après-midi, les participantes peuvent faire le tour du «marché» et découvrir des stands dédiés à divers sujets. Max Gsell et une de ses collègues tiennent le stand de la protection civile et répondent aux guestions des visiteuses intéressées.

Les femmes sont une richesse pour la protection civile

L'objectif de la journée d'information pour les femmes est évident: augmenter la part de femmes dans l'armée, la protection civil ou le service de la Croix-Rouge. Selon Max Gsell, l'organisation de cet événement découle plus de la volonté d'encourager les femmes à élargir leur horizon qu'à une inquiétude concernant les effectifs. En effet, le seul recrutement de femmes ne permettrait pas de compenser la baisse des chiffres du recrutement. M. Gsell souligne néanmoins qu'une plus grande proportion de femmes serait positive pour la protection civile et l'armée. Mais pourquoi y a-t-il si peu de femmes dans ce domaine? Au début de la journée d'information à Berne, aucune des jeunes femmes ne sait comment procéder si elle souhaite servir dans la protection civile. Cécile Caderas, une participante, le résume au nom du groupe: «Je ne sais pas très bien comment fonctionne le processus de recrutement.» Max Gsell en a fait l'expérience; les jeunes femmes ignorent qu'elles ont la possibilité de rejoindre la



La plupart des jeunes femmes qui participent à la journée d'information sont intéressées par l'armée. Max Gsell, officier de recrutement, leur présente malgré tout la protection civile.

protection civile. «Personne ne va les chercher, elles doivent s'annoncer elles-mêmes», constate-t-il. En outre, les femmes ne paient pas de taxe d'exemption et ne bénéficient donc pas du fait que les jours de service effectués dans la protection civile la réduisent.

Un univers masculin? Aucun problème

Les discussions au stand de la protection civile indiquent que c'est avant tout le contact avec les gens qui motive les jeunes femmes à s'intéresser à la protection civile. L'idée d'aider les personnes dans le besoin, d'écouter et de trouver des solutions leur plaît. Il est donc évident que la plupart d'entre elles se verraient dans la fonction de préposée à l'assistance.

Sur plus de 70 000 membres actifs de la protection civile, environ 540 sont des femmes. Cela a-t-il un effet dissuasif? À en juger par les réactions des personnes interrogées, non. Au contraire, l'une des visiteuses du stand déclare en souriant: «En fait, je serais heureuse de travailler davantage avec des hommes. Ils sont plus sociables que les femmes.» Les jeunes femmes sont prêtes à relever le défi!

Dans le canton de Berne, il existe 30 organisations de protection civile (OPC) qui fonctionnent de manière largement autonome. Les femmes peuvent s'adresser directement à l'OPC de leur région, mais peuvent aussi contacter l'office cantonal, qui les dirigera vers l'organisation compétente. L'OPC inscrit les personnes intéressées au recrutement.

Les candidates doivent ensuite remplir un questionnaire médical et, comme les hommes, participer au processus de recrutement au centre de Sumiswald pendant deux jours. Si le médecin militaire n'émet aucune objection, la voie est libre pour une formation dans la protection civile. Jusqu'ici, les femmes qui se retrouvaient à la protection civile avaient souvent un autre objectif en tête: elles voulaient rejoindre l'armée et ont été déclarées inaptes au service par le médecin militaire.

Trop peu de femmes

En 17 ans, Max Gsell, qui est également responsable de la population germanophone des cantons du Valais et de Fribourg, n'a recruté que dix femmes pour la protection civile du canton de Berne. Deux d'entre elles souhaitaient à l'origine servir dans l'armée.

Toutefois, la question des chiffres du recrutement des femmes doit être considérée avec attention. Il existe en effet deux domaines spéciaux pour lesquels les femmes font le trajet jusqu'à Sumiswald. D'une part, environ quatre femmes par an sont recrutées pour la campagne «Sonnenblume». Dans le cadre de cette campagne, la protection civile valaisanne prend soin de personnes handicapées et leur permet de profiter d'une semaine de vacances. Les Valaisannes germanophones qui souhaitent

participer à cette semaine en tant que spécialistes effectuent leur recrutement à Sumiswald.

En outre, des femmes y sont recrutées pour les équipes de soutien psychosocial d'urgence (Care Teams). Pour ce faire, elles doivent passer des tests d'aptitude spéciaux, explique Max Gsell. L'expérience montre qu'il s'agit comparativement de femmes légèrement plus âgées.

Des améliorations à venir

Jusqu'à présent, la tentative d'augmenter le nombre de femmes dans la protection civile dans le canton de Berne par le biais de journées d'information n'a pas été très fructueuse. Lors de la journée d'information de la mi-octobre, un certain nombre de jeunes femmes se sont informées au stand de la protection civile, mais ne se sont pas directement inscrites au recrutement pour autant. Afin de pouvoir les contacter ultérieurement, Max Gsell envisage à l'avenir d'enregistrer leurs coordonnées. Pour l'instant, aucune stratégie concrète n'existe sur la manière de développer davantage les journées d'information et de recruter plus de femmes pour la protection civile.

«Personne ne va chercher les femmes, elles doivent s'annoncer elles-mêmes.»

Max Gsell, officier de recrutement de la protection civile.

Max Gsell estime néanmoins qu'il y a encore un grand potentiel d'amélioration. Il considère qu'il faut notamment renforcer la publicité pour la protection civile. L'OFPP prévoit d'ailleurs de fournir de nouveaux supports d'information et de publicité pour le recrutement qui pourront être distribués aux personnes intéressées dans tous les cantons.

L'intérêt existe

Les stands de la journée d'information de la mi-octobre sont très animés: des voix et des rires résonnent, il y a de la joie, de l'intérêt et de la curiosité dans l'air. Certaines femmes se promènent sans même regarder les affiches de la protection civile, d'autres s'arrêtent au stand. Interrogées à ce sujet, plusieurs femmes disent s'être intéressées à la protection civile grâce à la présentation de Max Gsell.

Désormais, il n'est plus seulement question d'armée ou de devenir médecin militaire ou conductrice de chien. Le jour de la visite, certaines participantes ont été spécifiquement informées sur la fonction de préposée à l'assistance. Qui sait, peut-être que l'une ou l'autre rejoindra les rangs de la protection civile.

Jana Bucher

Spécialiste en communication OFPP

INSTRUCTION

Formation des instructeurs

La protection civile à la rencontre de NOMAD

Les cours pour candidat-e-s instructeurs-trices ont lieu au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg pour la partie théorique et dans les différents cantons pour la partie pratique. Le module Assistance a permis à quatre candidats francophones de découvrir le domaine de l'aide et des soins à domicile dans le canton de Neuchâtel.

Ce module devait en effet servir à tester les possibilités d'engagement de la protection civile pour le soutien d'une telle organisation. Selon le scénario défini, l'ORCCAN (Organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel) a déclenché le plan canicule. Se mettant depuis 2006 au service des personnes ayant besoin d'aide et de soins à domicile, NOMAD – Neuchâtel organise le maintien à domicile – apparaissait comme le partenaire idéal pour cet exercice commun. Ses centres de Marin et de La Chaux-de-Fonds s'étaient rapidement déclarés prêts à tenter cette expérience.

Les candidats instructeurs ont eu l'occasion d'accompagner et de soutenir des infirmières, assistantes en soins et santé communautaire (ASSC), assistantes de vie et aides familiales dans leur travail quotidien.

Journée fondée sur un concept d'exercice

Le lundi 25 novembre 2019, les instructeurs en formation ont assisté à une donnée d'ordre et information au centre d'instruction de la protection civile de Couvet: ils se sont vu confier la mission d'organiser un rapport de coordination servant à régler les détails d'organisation pour l'engagement et les éventuelles questions en suspens de la part de NOMAD. De plus, ils ont été invités à procéder à une appréhension du problème et à élaborer un concept d'exercice. La meilleure variante a été choisie et son auteur chargé d'assurer la conduite de la journée. Benjamin Schlaefli (SPSL Lausanne) a donc été désigné chef de section pour l'exercice de mardi. Il a développé son concept avant d'informer ses trois collègues sur leurs tâches.

Le mardi 26 novembre, répartis entre Marin et La Chauxde-Fonds, les candidats instructeurs ont ainsi eu l'occasion d'accompagner et de soutenir des infirmières, assistantes en soins et santé communautaire (ASSC), assistantes de vie et aides familiales dans leur travail quotidien. Tout au long de la journée, les quatre membres de la protection civile ont parcouru pas moins de 59 kilomètres, visitant 31 clients et effectuant 1920 minutes de service.

Expérience instructive

Au travers de cet engagement, l'équipe de la protection civile a pu se familiariser avec les tâches du maintien à domicile tels que le contrôle du poids, l'aide à l'habillage, le soutien aux travaux ménagers, notamment à la préparation des repas, etc. Cependant, l'enseignement principal tiré par les candidats instructeurs réside dans l'importance de la communication et de l'énergie investie dans une bonne relation client/employé NOMAD. Un mot gentil, un geste, un regard ou un sourire ont été le métronome de la journée d'immersion et ont été les qualités relationnelles principales de leurs accompagnantes d'un jour

Le mercredi 27 novembre, un rapport de clôture, dirigé par les candidats instructeurs avec toutes les parties engagées de NOMAD, a été organisé à Couvet. Le retour d'expérience a dépassé les attentes des organisateurs et la direction de NOMAD a été enchantée par cette collaboration et désire réitérer cette expérience en y apportant les modifications proposées lors du rapport final.

Yoann Frisa, candidat instructeur Thierry Tschanz, OFPP

Formation des instructeurs

Bilan intermédiaire

La formation pilote destinée aux futurs instructeurs de la protection civile, qui a débuté en août 2018, touche à sa fin. D'ici la fin du mois de mars 2020, les 39 participants auront suivi 28 semaines de cours. Les examens professionnels auront lieu en juin.

Si la formation s'est bien déroulée, c'est en particulier grâce à l'excellente coopération entre les membres de la Commission Assurance Qualité, qui a remplacé l'ancienne commission de surveillance. La Commission joue un rôle important dans le fonctionnement de l'école. Elle est composée de cinq représentants des cantons issus des différents groupes de travail et de quatre représentants de la Division Instruction de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Au début du cours, en août 2018, quelques documents importants n'étaient pas encore disponibles, comme le règlement de l'école d'instructeurs, ce qui n'a pas affecté le déroulement de l'enseignement d'un point de vue opérationnel. Les modules et les sujets répondent à une structure et à un ordre logique qui tiennent compte de nombreux facteurs parfois extérieurs et donc difficiles à influencer.

Partage des responsabilités

La situation était d'autant plus complexe que la responsabilité en matière d'instruction est désormais partagée entre les cantons et la Confédération. L'élaboration de certains modules a pris du retard. Toutefois, grâce à la souplesse des intervenants externes et internes, les participants n'ont pas été affectés par les délais de préparation extrêmement courts.

Le manque de temps dans l'élaboration des modules s'est toutefois ressenti dans les enchaînements: trop de répétitions ou pas assez de liens entre les modules. L'objectif de la direction du cours pour les sessions suivantes est de veiller à ce que les interfaces entre les modules soient cohérentes, que la terminologie utilisée soit uniforme et que la structure des modules soit également plus ou moins identique.

Il s'agira aussi à l'avenir de donner plus de place à la pratique, certains modules étant trop théoriques. Il faudra en outre modifier et mieux coordonner les validations afin de les uniformiser.

Expérience reconnue

Des progrès ont été faits en matière de reconnaissance des qualifications et autres expériences professionnelles des participants. Celles-ci n'étaient pas prises en compte par le passé. Si les participants tirent avantage de ce



Suite au partage des responsabilités en matière d'instruction, les futurs instructeurs de la protection civile ne suivent qu'une partie de leur formation au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.

changement, il constitue tout de même une charge de travail administratif supplémentaire pour l'école, les participants et les employeurs.

Des progrès ont été faits en matière de reconnaissance des qualifications et autres expériences professionnelles des participants.

Cette nouvelle procédure a déjà permis à de nombreux participants de réduire considérablement leur nombre de jours de cours. Elle sera améliorée lors du prochain cours et il sera réellement possible de valider l'expérience acquise. Les participants pourront valider des modules entiers et donc réduire le temps passé en cours. Cette mesure ne prendra toutefois pas effet avant 2021. La situation sera à nouveau passée en revue avec les différentes parties concernées une fois la formation achevée.

Thierry Tschanz, OFPP

INSTRUCTION

Maintien de la valeur Polycom 2030

Les premiers cours sur la migration ont eu lieu

Le projet Maintien de la valeur Polycom 2030 (WEP2030) implique des nouveautés et d'importantes modifications techniques. La formation destinée à tous les utilisateurs et exploitants de réseaux partiels de Polycom est assurée par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Depuis la mise en place du système radio de sécurité Polycom en Suisse, tant les responsables techniques des exploitants de réseaux partiels que les utilisateurs auprès des différentes autorités et organisations suivent des formations spécifiques au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS). À cet effet, le CFIS dispose de deux réseaux de formation Polycom. Dans le cadre du projet WEP2030, cette infrastructure sera élargie et servira à la réception du nouveau système Tetrapol IP, avant que les responsables techniques ne soient formés à la migration des réseaux partiels Polycom dans les cantons.

Lancement en novembre

Depuis janvier 2019, l'intégrateur du système a préparé les formateurs de l'OFPP en plusieurs étapes aux nouvelles tâches que le projet WEP2030 générera pour eux. Au sein de l'OFPP, la formation sur les systèmes Polycom et Polyalert relève de la Section Aide à la conduite de la

Division Instruction, qui organise les cours sur la migration à l'intention des responsables techniques Polycom des corps de police cantonaux et du Corps des gardesfrontière. Ces cours ont démarré en novembre au CFIS. La migration de Polycom se déroule en deux phases: d'abord, il s'agit d'adapter les composants centraux de tous les réseaux partiels et de remplacer le système de gestion tactique. Ce n'est qu'ensuite que la migration proprement dite pourra être effectuée par étapes dans chaque réseau partiel de Polycom.

De 2020 à 2025

Étant donné que la migration s'étendra sur la période de 2020 à 2025, la formation ad hoc des responsables techniques a été divisée en deux blocs: le premier, intitulé «Migration 1», portera sur les composants centraux et le nouveau système de gestion tactique, alors que le second – «Migration 2» – concernera la migration concrète des stations de base.

«Toute la famille Polycom doit travailler main dans la main»

Le réseau partiel de Thurgovie est un des premiers à passer à la technologie Tetrapol IP. Beat Darms, chef des services techniques à la police thurgovienne et responsable de l'exploitation du réseau partiel Polycom du canton, a pris part fin novembre 2019 au cours de perfectionnement «Polycom Programmation du système Tactilon Update» et partage ses expériences et attentes avec nous.

Monsieur Darms, comment abordez-vous la migration?

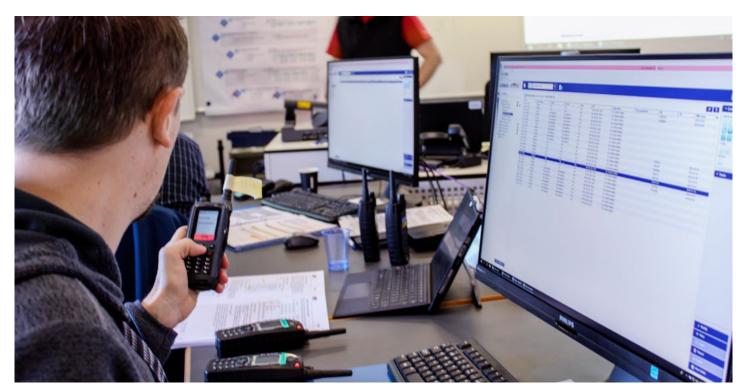
Je suis absolument convaincu que cette migration sera couronnée de succès. Néanmoins, je l'aborde avec une certaine tension. La migration ne pourra réussir que si toutes les parties tirent à la même corde: les exploitants de réseaux partiels, l'OFPP avec sa direction du projet et le centre d'instruction de Schwarzenburg, qui met à disposition l'infrastructure de formation et le réseau d'essai Polycom, mais aussi les fournisseurs. Si toute la famille Polycom travaille main dans la main, nous y arriverons.

Quels sont les défis auxquels vous et vos collaborateurs et collaboratrices serez confrontés dans le cadre de cette migration? Le système radio de sécurité Polycom implique un nombre relativement élevé d'acteurs et donc d'interfaces. C'est comparable à un puzzle: il faut que la bonne pièce soit disponible au bon moment et placée au bon endroit. Les éléments doivent être parfaitement assortis afin que l'ensemble fonctionne techniquement. Lorsqu'une pièce du puzzle a été ajoutée, aucun changement ne doit plus être apporté ni les règles de jeu, modifiées.

Du fait du maintien de la valeur de Polycom 2030, l'interaction de la technologie Polycom et de l'informatique classique deviendra beaucoup plus importante. Comment les choses se passent-elles dans le canton de Thurgovie?

Les travaux sont en très bonne voie. Dès le début, nous y avons associé l'office cantonal de l'informatique. Le projet WEP2030 est ainsi très bien accepté aujourd'hui. Pour les informaticiens, il constitue un terrain inconnu, puisque Tetrapol IP n'est pas comparable à l'informa-

tique conventionnelle.



Entre novembre 2019 et mai 2020, environ 130 responsables techniques participent aux différents cours au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS).

Dans ce contexte, l'OFPP offre aux responsables techniques la possibilité de suivre un cours complémentaire «Bases réseau TCP/IP». Pour cette partie, l'OFPP collabore avec un fournisseur de longue date, éprouvé dans le domaine des cours d'informatique.

Entre novembre 2019 et mai 2020, environ 130 responsables techniques participeront aux différents cours proposés en trois langues au CFIS qui leur permettront

d'acquérir le savoir-faire requis pour faire face aux futures tâches liées à la migration WEP 2030.

Beat Grossenbacher

Chef de la Section Aide à la conduite, Division Instruction, OFPP

Quels sont les facteurs de succès de la migration?

Pour que Polycom soit disponible à tout moment et sans interruption pour tous les utilisateurs, il est certainement essentiel que l'épine dorsale du système – le «back bone» –soit opérationnelle. Si celle-ci est stable et fonctionne sans accroc, nous aurons déjà contribué dans une large mesure à ce que la migration réussisse et à ce que le réseau Polycom continue à pouvoir être exploité avec la même fiabilité que jusqu'ici.

Un autre élément déterminant est une planification jusque dans les moindres détails afin de tout prévoir dès le début. Il faudra toutefois attendre que les nouvelles stations de base soient installées pour voir si toutes les pièces du puzzle s'imbriquent vraiment.

Comment vous préparez-vous avec vos collaborateurs et collaboratrices aux changements à venir pour WEP2030?

Nous récoltons toutes les informations disponibles, notamment dans le cadre des cours proposés par l'OFPP. Il me semble positif qu'il y ait des cours obligatoires pour tous les exploitants de réseaux partiels, mais aussi des cours complémentaires facultatifs.

Vous avez récemment pris part au cours de mise à niveau pour programmeurs de système. Comment avez-vous vécu cette formation?

Je l'ai trouvée très intéressante! Il y avait un fil rouge et les travaux pratiques ont pu être effectués à deux ou individuellement. J'ai vraiment eu du plaisir à suivre ce cours.

Quelle est pour vous et vos collaborateurs et collaboratrices l'importance des cours sur la migration WEP2030?

L'importance est énorme car ces cours nous donnent une certaine sécurité. Ils nous permettent à chaque fois de tirer de nouveaux enseignements et de savoir ainsi si nous sommes sur la bonne voie et avons pensé à tout. Je suis très content que ces cours soient proposés.

Que retirez-vous de votre séjour au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg?

Les lieux dégagent un air de fraîcheur. Les transformations et rénovations sont très réussies, les chambres sont en très bon état et la restauration est excellente. Je m'y suis senti très à l'aise et me réjouis d'ores et déjà des prochains cours à Schwarzenburg.

INSTRUCTION

Formation spécialisée de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)

Conduite en cas d'événement majeur

En octobre, 115 personnes ont suivi deux cours sur la conduite en cas d'événement majeur pour chefs d'intervention et directeurs d'exercice, organisés par la CSSP à Frauenfeld.

Le cours «Formation à la conduite d'événements majeurs» est axé sur la collaboration entre les organisations partenaires de la protection de la population et s'adresse à tous les futurs chefs d'intervention généraux. La conduite multidisciplinaire suppose des aptitudes adéquates et une bonne connaissance des particularités de chacune des organisations partenaires. Ce savoir doit être acquis puis mis en pratique.

«L'objectif général de ce cours est de promouvoir le travail en commun des différents partenaires de la protection de la population selon des scénarios réalistes», explique Toni Käslin, responsable du cours et inspecteur des sapeurs-pompiers des cantons d'Obwald et de Nidwald. Cette formation permet également de tenir compte de toute la complexité de la conduite d'intervention dans le cas d'un événement majeur.

Le cours a dévoilé toute la complexité de la conduite d'intervention dans le cas d'un événement majeur.

Ce cours se déroule aussi bien en classe que sur le terrain. L'enseignement théorique porte sur les dives éléments du rythme de conduite, à savoir appréhension du problème, appréciation de la situation, prise de décision, planification de l'intervention jusqu'à sa mise en œuvre par la donnée d'ordres, pilotage et surveillance. La concertation

Adjutant

Les participants aux deux cours ont pu disposer de véhicules de conduite d'intervention et de conseillers techniques des diverses organisations partenaires et de plusieurs cantons.

pour l'appui de l'armée fait également partie des tâches de la conduite en intervention. Finalement, la partie en classe inclut encore l'organisation de la place sinistrée avec les six points à coordonner, l'élaboration de concepts qui servent de base de décision à la direction d'intervention générale et le travail avec les médias.

La connaissance des partenaires

Des exposés visent à informer les participants sur la mission, les structures et l'organisation des partenaires. Chaque classe réunit entre autres des représentants des sapeurs-pompiers, de la police, des services de secours et de la protection civile afin que les participants puissent s'exercer à la collaboration pluridisciplinaire. Cette composition garantit un échange entre les divers intervenants, qui est également essentiel.

Pour mettre en pratique les connaissances acquises ou rafraîchies, les participants ont ensuite l'occasion de simuler les tâches de la conduite commune et du travail d'état-major à l'aide de plusieurs scénarios réalistes.

Directeurs d'exercice pour événements majeurs

Le second cours, réalisé simultanément à Frauenfeld, visait à former des directeurs d'exercices d'événements majeurs. Cette formation a permis aux participants de comprendre les divers éléments d'un exercice, d'interpréter, d'adapter et d'appliquer des scénarios d'exercices modernes, de créer et de mettre en œuvre des exercices pour la formation au travail d'état-major et à la conduite d'intervention générale en cas d'événement majeur et d'en tirer les enseignements pour la pratique. Les participants ont conçu un exercice complet auquel les classes germanophones du cours «Formation à la conduite d'événements majeurs» se sont ensuite livrées. Les deux cours à Frauenfeld ont bénéficié du soutien de conseillers techniques de la police, du service de sauvetage et de la protection civile. Le dernier jour de formation, les participants ont pu travailler sur un site de conduite mobile avec 17 véhicules de conduite d'intervention, mis à leur disposition par des corps de sapeurs-pompiers et par la police de plusieurs cantons, et avec une infrastructure de commandement de l'armée suisse. En même temps, le poste sanitaire de secours établi pour l'occasion par le réseau de sécurité de la région Wil a donné aux participants une vue d'ensemble du matériel utilisé par les services de secours.

Conseil fédéral

Projet pilote pour la communication mobile en situation de crise

Le 29 janvier 2020, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) de lancer un projet pilote pour la mise en place d'un système de communication mobile de sécurité à large bande (CMS). Le but est de déterminer comment garantir la communication mobile entre les organisations d'intervention, notamment en situation de crise et en cas de surcharge du réseau mobile existant.

Les membres des forces de police, des services du feu et des services sanitaires ainsi que les exploitants d'infrastructures critiques et d'autres organisations dans le domaine de la protection de la population doivent être en mesure, pour remplir leur mission, d'échanger de grandes quantités de données. Un tel échange doit également être possible lorsque les réseaux mobiles existants sont surchargés ou endommagés, par exemple en cas de catastrophe naturelle ou d'attaque terroriste. Actuellement, la Suisse ne dispose malheureusement d'aucun système uniforme et fiable garantissant à la Confédération, aux cantons et aux tiers une communication mobile de sécurité à large bande efficace en toute situation. Le 1er décembre 2017, le DDPS a été chargé d'étudier la conception d'un tel système et ses aspects techniques en collaboration avec le Département fédéral des finances, en l'occurrence l'Administration fédérale des douanes (AFD). Selon les études menées par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'ensemble des organes concernés jugent urgente la réalisation d'un CMS et sont prêts à coopérer à cette fin. Différentes organisations ont déjà commencé de développer des solutions ponctuelles. Or, il est indispensable de coordonner les démarches en la matière afin d'arriver à une solution unique au plan national.

Implication de services fédéraux et cantonaux

De 2020 à 2023, le DDPS mènera sous la direction de l'OFPP un projet pilote pour la mise en place à l'échelle nationale d'un CMS. Le but visé est de tirer de nouvelles conclusions, d'échanger des expériences, de confirmer

la plausibilité des résultats sur les plans conceptuels et techniques, et de déterminer quels sont les besoins des futurs utilisateurs. Les partenaires impliqués seront avant tout des services fédéraux et cantonaux travaillant dans les domaines du sauvetage et de la sécurité. Il s'agira notamment de différentes villes et cantons, de l'Office fédéral de la police, du Service de renseignement de la Confédération, de l'AFD, de l'Office fédéral des routes, de l'Office fédéral de l'énergie et de l'Office fédéral de la communication, auxquels se joindront des exploitants d'infrastructures critiques et des opérateurs de réseaux mobiles.

Un CMS doit utiliser les infrastructures, existantes ou prévues, des opérateurs de réseaux mobiles commerciaux et des organisations partenaires de la protection de la population en les complétant par des éléments fiables et à l'épreuve des crises afin d'assurer la communication mobile des données entre la Confédération, les cantons et les tiers en toutes circonstances.

Extension de projets déjà votés

Le nouveau CMS viendrait compléter le système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et le réseau radio de sécurité Polycom. Il permettrait de garantir un niveau de sécurité encore plus élevé. Grâce à une communication mobile garantie en tout temps, les organisations d'urgence pourraient en effet accomplir leur travail plus efficacement, et ce également en cas de catastrophes naturelles ou d'attentats terroristes.

Le DDPS soumettra au Conseil fédéral une proposition concernant la suite de la procédure d'ici fin 2023.

CONFÉDÉRATION

Service sanitaire coordonné

Organisation de projet en action

Le 15 janvier 2020, un groupe de projet composé de représentants de la Confédération et des cantons actifs dans le domaine de la santé et de la sécurité a entamé des travaux visant à dessiner l'avenir du Service sanitaire coordonné (SSC). Il doit avant tout définir la forme que doit prendre le domaine sanitaire en Suisse, notamment lorsqu'il faut venir à bout de situations de crise.

Le Service sanitaire coordonné gère la collaboration entre tous les organes civils et militaires chargés de la planification, de la préparation et de la mise en œuvre de mesures sanitaires. Actuellement, le SSC est rattaché à l'armée. Il se pourrait cependant que cette organisation ne soit plus adaptée aux besoins en raison des diverses réformes de l'armée et de l'évolution des menaces et du secteur de la santé.

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a donc demandé une étude au professeur Thomas Zeltner afin de déterminer si, dans sa forme actuelle, le SSC répond aux tâches et aux défis actuels et futurs. Le rapport confirme que des modifications sont nécessaires et donne quelques recommandations concrètes quant aux prestations, aux tâches et à l'orientation future du SSC.

Différentes solutions pour améliorer la collaboration

En novembre dernier, la conseillère fédérale Viola Amherd, la plate-forme politique du Réseau national de sécurité (RNS) et la présidente de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS) ont chargé le délégué du RNS d'examiner les conclusions de l'étude de M. Zeltner avec les partenaires principaux du SSC et de proposer des solutions de concrétisation.

Le groupe de projet devra élaborer des solutions de mise en œuvre pour la réorientation du SSC et de les soumettre aux décideurs politiques de la Confédération et des cantons au premier trimestre 2021. La question principale est de déterminer où et comment apporter des améliorations à la coopération et la coordination dans le service sanitaire, en particulier pour faire face à des crises telles que pandémies, accidents nucléaires, séismes ou attentats.

Cyberincidents

La Confédération examine l'introduction d'une obligation de s'annoncer

Actuellement, les informations sur les cyberincidents concernant des infrastructures critiques telles que l'approvisionnement en énergie, les télécommunications et les secteurs des finances et des assurances s'échangent sur une base volontaire par l'intermédiaire de la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI). Vu l'évolution rapide des cyberrisques, il faut se demander si cet échange volontaire est suffisant pour identifier à temps les menaces dans tous les secteurs

Le 13 décembre 2019, le Conseil fédéral a approuvé le rapport «Obligation de déclarer les incidents graves affectant la sécurité des infrastructures critiques: solutions

possibles». D'ici fin 2020, il souhaite en effet arrêter des décisions de principe concernant l'introduction d'une telle obligation. Pour cela, il a chargé le Centre de compétences pour la cybersécurité, récemment créé au sein du Département fédéral des finances (DFF), et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) de tirer ces questions au clair en collaboration avec les autorités concernées des cantons et de la Confédération ainsi qu'avec les milieux économiques.

Rapport sur l'été 2018

La canicule et la sécheresse ont eu de graves conséquences

La Confédération a analysé l'été caniculaire de 2018 et rédigé un rapport complet à ce sujet. Celui-ci expose les défis que la Suisse doit relever pour faire face aux changements climatiques et aux épisodes de canicule et de sécheresse de plus en plus fréquents en été.

Après les étés caniculaires de 2003 et de 2015, le pays a essuyé une nouvelle fois une saison estivale torride en 2018. Et avec ses vagues de chaleur, l'été 2019 s'inscrit lui aussi dans cette tendance. En publiant le rapport «La canicule et la sécheresse de l'été 2018 – Impacts sur l'homme et l'environnement», la Confédération présente une analyse détaillée de cette problématique. Le rapport montre que la chaleur et la sécheresse ont eu des conséquences parfois sévères, notamment sur la santé de la population, les forêts, les eaux et les glaciers de même que sur l'agriculture.

Le semestre d'été 2018 a été le plus chaud depuis le dé-

Une mortalité accrue

but des mesures systématiques en 1864. À l'instar des étés caniculaires de 2003 et de 2015, celui de 2018 a lui aussi fait de nombreuses victimes. Toutefois, si par rapport aux années précédentes 1000 décès supplémentaires ont été déplorés de juin à août 2003 et environ 800 durant cette même période en 2015 (surmortalité respectivement de 6,9 % et de 5,4 %), les mois de juin et de juillet 2018 n'ont accusé aucun accroissement de la mortalité, seul le mois d'août ayant fait état d'une hausse d'environ 200 cas de décès (surmortalité de 3,4 %). Ces chiffres recèlent cependant des différences régionales. Alors que le Tessin et les cantons romands, qui ont activé leur plan canicule respectif, n'ont pas enregistré de variation dans le taux de mortalité - même durant la vague de chaleur qui a duré une dizaine de jours au mois d'août –, la Suisse orientale et la région zurichoise, qui ne s'étaient pas armées d'un tel plan, ont vu le nombre de décès augmenter durant cette période.

En raison de la sécheresse persistante en 2018, les forêts ont commencé en maints endroits à prendre des couleurs automnales dès le mois de juillet. Il a cependant fallu attendre l'année 2019 pour voir l'ampleur des dégâts. En effet, de nombreux hêtres se sont asséchés et des résineux affaiblis ont été attaqués par le bostryche, notamment dans le Jura.

Les eaux, quant à elles, se sont fortement réchauffées du fait de la canicule et dans une moindre mesure, de la sécheresse et de leur bas niveau. Près de Schaffhouse, les efforts déployés dans le but de sauver les poissons dans le Rhin par la pêche et le transport vers des zones d'eau plus fraîches n'ont pas suffi pour éviter la mortalité piscicole. L'été 2018 a également impacté l'agriculture. Le secteur a dû faire face en particulier à une production de fourrage réduite. Les producteurs de fruits et de vin, en revanche, ont enregistré d'excellentes récoltes.

Des mesures d'adaptation supplémentaires s'imposent

L'analyse de l'été 2018 met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour surmonter les vagues de chaleur et les périodes de sécheresse. Pour assurer la protection de la population contre le stress thermique, l'accent est mis sur l'information des groupes à risque et des spécialistes de la santé ainsi que sur la transmission d'alertes canicule et l'élaboration de plans canicule. Dans une perspective à moyen et long terme, il s'agit d'aménager les zones d'habitation et les espaces publics dans les villes et les agglomérations de manière à ce que celles-ci offrent une qualité de vie agréable même pendant les canicules estivales.

Premier état des lieux des forces de sécurité en Suisse

Augmentation des effectifs

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des forces de sécurité dans notre pays, le Réseau national de sécurité (RNS) a confié un mandat d'étude. Son objectif central est de décrire l'évolution récente des effectifs des forces de sécurité tant privées que publiques. Les résultats montrent que

près de 70 % du personnel de la sécurité est employé par le secteur public et 30 % par le secteur privé. L'ensemble des forces de sécurité (sans l'armée) a connu entre 2011 et 2016 une croissance de + 11,5 % alors que la population résidante a augmenté de moitié (5,8 %).

OFPP

Benno Bühlmann, directeur sortant de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)

«Les bases ont été créées»

Benno Bühlmann quittera l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) fin mars 2020. Dans notre entretien, il constate que les bases légales pour améliorer la protection de la population existent désormais. Il reste néanmoins bien des défis à relever.



Benno Bühlmann, directeur, travaillera au Centre de politique de sécurité de Genève et y créera un domaine de compétences consacré à la gestion des catastrophes et à la protection de la population.

Monsieur Bühlmann, où en est la protection de la population aujourd'hui?

Durant la session d'hiver 2019, le Parlement fédéral a approuvé la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2021. La Suisse disposera ainsi d'une base légale moderne et orientée vers l'avenir pour faire face aux tâches et aux projets de la protection de la population qui se présenteront dans les dix à quinze prochaines années.

Les bases ont été posées. En ce moment, nous travaillons encore à l'élaboration d'une nouvelle ordonnance sur la protection de la population et à la révision de l'ordonnance sur la protection civile. Les cantons ont été fortement impliqués dans ces travaux et tout le monde est d'accord sur les points essentiels.

Quelles nouveautés la mise en œuvre de la nouvelle loi apportera-t-elle à l'OFPP?

Je pense surtout à la mise en œuvre de projets de transmission de l'alarme et de communication tels que le maintien de la valeur de Polycom (WEP2030), le système national d'échange de données sécurisé, le réseau de suivi de la situation et le projet pilote pour un système de communication mobile de sécurité à large bande. S'ajoutent à cela les projets visant à améliorer la formation des cadres de la protection civile et la formation en matière de conduite, divers projets de protection NBC et l'élaboration de stratégies d'optimisation des ouvrages de protection.

Y a-t-il d'autres projets importants en cours à l'OEPP?

Nous menons de nombreux projets et j'invite les intéressés à parcourir le plan général 2020 qui a été publié récemment. J'aimerais mettre en avant la mise à jour de l'analyse nationale des dangers représentés par les catastrophes et les situations d'urgence. La liste des dangers a été publiée en 2019 et le rapport sur les risques devrait l'être fin 2020.

La mise en œuvre de la stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques a lieu de manière décentralisée, dans le respect des structures et responsabilités existantes. Le secrétariat du groupe de travail protection des infrastructures critiques est néanmoins rattaché à l'OFPP. En 2020, les bases juridiques seront examinées, notamment afin de déterminer si les exploitants d'infrastructures critiques devraient être tenus d'annoncer les pannes et les dérangements importants.

Et quels seront les futurs défis de l'office?

Ces prochaines années, l'OFPP et la protection de la population en général seront confrontés à diverses tâches. Ils devront notamment garantir durablement les effectifs des organisations de protection civile dans les cantons, limiter les déficits de sécurité dans le domaine de la protection de la population (p. ex. en cas de séisme, de pandémie, de pénurie d'électricité, de risques liés au climat, d'attentats NBC, etc.), piloter et mettre en œuvre les projets de transmission de l'alarme et de communication et étendre la disponibilité opérationnelle de l'État-major Protection de la population et de la Centrale nationale d'alarme

Je ne serai plus en charge de ces travaux, mais je souhaite plein succès aux collaborateurs et collaboratrices de l'OFPP. La population compte sur nous. Dans ma nouvelle fonction au Centre de politique de sécurité de Genève, je devrai désormais créer un domaine de compétences consacré à la gestion des catastrophes et à la protection de la population, surtout au niveau international. Je garderai toutefois un œil attentif sur les progrès réalisés en matière de protection de la population en Suisse.

Section Communication de l'OFPP

Direction de l'OFPP

Jean-Paul Theler nommé directeur par intérim

Lors de sa séance du 29 janvier 2020, le Conseil fédéral a nommé le divisionnaire Jean-Paul Theler directeur par intérim de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Le divisionnaire Theler assumera cette fonction jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard.

Le divisionnaire Jean-Paul Theler, 56 ans, a étudié les sciences économiques à l'Université de Lausanne, où il a obtenu une licence en 1989 et un diplôme post-grade en économie politique en 1990. Après un séjour à l'Université de Londres pour un Master of Science en mathématiques économiques, il est revenu à Lausanne où il a obtenu son doctorat en économie publique.

Jean-Paul Theler a rejoint le corps d'instruction de l'armée en 1996 et a occupé diverses fonctions en son sein. Le 1^{er} janvier 2013, il a été nommé chef de la Base d'aide au commandement par le Conseil fédéral et promu au grade de divisionnaire. Depuis le 1^{er} janvier 2018, il était chef de projet du commandement du Support.

Commission de sélection

Le divisionnaire Theler assumera temporairement la direction par intérim de l'OFPP afin de garantir la bonne marche des affaires et le transfert des savoirs suite à la démission du titulaire. Si sa nomination est effective à partir du 1er avril 2020, il s'est plongé dès le 15 février dans les dossiers de l'OFPP. Le DDPS a créé une commis-

sion de sélection afin d'assurer la succession de Benno Bühlmann à la tête de l'office.

L'actuel directeur quittera ses fonctions à la fin mars 2020. Sa démission est motivée par des divergences concernant l'avenir de la protection de la population. Le Conseil fédéral a accepté la résiliation d'un commun accord des rapports de travail le 13 décembre 2019.



Jusqu'à la fin de l'année au plus tard, Jean-Paul Theler gèrera les affaires courantes de l'OFPP et assurera le transfert des savoirs.

Test des sirènes 2020

Examen réussi pour les sirènes, retards sur l'appli Alertswiss

Le test annuel des sirènes a eu lieu le 5 février 2020 dans toute la Suisse. Il a révélé le fonctionnement irréprochable de 98 % d'entre elles. L'application Alertswiss a quant à elle connu des retards.

La Suisse dispose, pour protéger sa population, d'un réseau de quelque 7200 sirènes servant à l'alarme générale, dont environ 5000 sirènes fixes et 2200 sirènes mobiles. Toutes les sirènes fixes sont raccordées au système de commande Polyalert. Avec un taux de fonctionnement de 98 %, la transmission de l'alarme à la population est largement assurée. Les cantons et les communes sont à présent tenus de réparer ou de remplacer sans délai les équipements d'alarme défectueux.

Pour la deuxième fois, le test englobait également la transmission d'alarme via les canaux numériques d'Alertswiss. L'appli Alertswiss peut être téléchargée gratuitement sur les appareils fonctionnant avec Android ou iOS. Tous les cantons ont pu diffuser une alarme. Cependant, le déclenchement simultané de toutes les alarmes a entraîné des retards dans la transmission aux appareils iOS. Les développeurs de l'application vont se pencher sur ce problème.

Alimentation de secours dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Projet «Téléphone rouge»

Les administrations communales du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures reçoivent actuellement un «équipement de secours» afin d'être parées en cas de black-out ou de pénurie d'électricité de longue durée. Ces travaux s'inscrivent dans le projet intitulé «Téléphone rouge», nom qui est désormais bien connu des administrations publiques et des états-majors de conduite du canton. Ce projet, qui ne se limite pas à une ligne téléphonique indépendante du réseau, devrait être mis en œuvre d'ici l'automne 2020.

Au cours des derniers mois, les administrations communales de Rhodes-Extérieures ont accueilli chez elles des électriciens et des informaticiens, parfois à plusieurs reprises. Dans des locaux désignés au préalable, ils ont installé des prises de courant 230 V et des connexions LAN dont la couleur rouge saute immédiatement aux

En cas de panne de courant, seuls les terminaux marqués doivent être branchés sur les prises préinstallées.

yeux. Grâce au système d'alimentation électrique de secours, toute personne qui connectera un appareil ici en cas de panne d'électricité trouvera toujours du courant et gardera l'accès aux données administratives. De plus, il est possible d'y brancher un téléphone qui se distingue clairement par sa couleur rouge et qui fait partie de l'équipement de secours. Cela permet d'établir des liaisons téléphoniques indépendantes des fournisseurs externes entre les administrations communales, mais aussi avec la centrale cantonale d'appels d'urgence, l'organe de conduite cantonal et la société AR Informatik AG (ARI), qui exploite ce réseau de données et de communication basé sur la fibre optique.

F422 F422

Chaque maison communale a été munie de connexions d'alimentation de secours de couleur rouge destinées aux terminaux indispensables (ordinateur portable, imprimante, téléphone, lampes).

Parallèlement, le service cantonal de coordination de la protection de la population a fait l'acquisition d'un groupe électrogène de secours mobile d'une puissance de 3 kilowatts (avec technologie à onduleur) et d'un système d'éclairage à LED avec trépied pour chaque administration communale. Ce matériel a été livré mi-décembre 2019 et sera complété par un ordinateur spécialement configuré qui garantira l'accès au serveur cantonal même en mode de fonctionnement de secours.

Sécurisation du commutateur de données

La pierre angulaire du projet est l'alimentation électrique de secours du commutateur de données au sein des administrations communales. Ces derniers sont reliés au réseau cantonal de fibres optiques de la société AR Informatik et toutes les données administratives sont stockées dans sa ferme de serveurs. À quelques exceptions près, ces points de collecte de données sont situés dans des maisons communales. C'est généralement là que se trouve aussi l'emplacement non protégé de l'état-major de conduite communal (EMCoC). Dans le cadre du projet d'alimentation de secours, les batteries de l'ASI de chaque commutateur de données ont maintenant été mises à niveau pour atteindre une autonomie de 3 à 4 heures (auparavant 20 à 40 minutes). De plus, un raccordement supplémentaire a été installé spécialement pour le groupe électrogène de secours.

La simplicité – une priorité absolue

Une fois mis en place dans les bâtiments administratifs, l'équipement de secours doit fonctionner de manière aussi simple que possible C'était un principe important lors de la conception du projet. C'est pour cette raison que l'on a décidé que tous les composants visibles seraient rouges. La couleur rouge signale qu'il y a toujours du courant, même en cas de défaillance du réseau électrique. Il était tout aussi important, lors du choix des mesures à prendre, de prévoir exclusivement l'utilisation du système en mode d'exploitation de secours, de se

concentrer sur un fonctionnement de secours efficace. L'équipement retenu contient un téléphone rouge par commune et sera complété, d'ici à l'automne 2020, par un ordinateur portable et une imprimante multifonctions. En cas d'urgence, cela doit être suffisant pour garantir l'accès à la base de données centrale et l'établissement de communications téléphoniques entre les principaux services

En cas d'interruption de l'alimentation électrique, seuls les terminaux marqués doivent être branchés sur les prises préinstallées. Les raccordements aboutissent directement au commutateur qui, dans un premier temps, continue à fonctionner avec la batterie renforcée et fournit le courant nécessaire (230 volts et LAN). Cette période d'autonomie permet d'aller chercher le groupe électrogène de secours, de le mettre en service et de le connecter au commutateur. Un dispositif de commutation spécial détecte automatiquement si le nœud est alimenté par le réseau, la batterie ou une génératrice électrique externe. Le passage au mode d'alimentation de secours permet également de recharger les batteries. La société ARI identifie l'état de chaque commutateur de données via une surveillance centralisée. Il lui est possible ainsi, en cas de black-out, d'intervenir de manière ciblée là où, pour une raison quelconque, il n'y a aucun signal.

Un équipement complet

Le projet «Téléphone rouge» concerne toutes les administrations communales et a par conséquent un impact à l'échelle du canton. En effet, le réseau de données et de communication d'ARI, indépendant de tout fournisseur externe, forme un anneau auquel les administrations sont raccordées. En cas de défaillance du réseau électrique, cet anneau ne peut continuer à fonctionner que si les commutateurs de certaines administrations communales sont reliés à une alimentation de secours. Comme tous les équipements ont été acquis de manière uniforme, l'assistance et la maintenance sont simples et peuvent être effectuées de manière centralisée. L'exploitation est assurée par les employés des administrations communales. Il est possible, voire souhaité, que les ordinateurs portables et les imprimantes soient utilisés également en situation normale. Le fonctionnement du système informatique de secours est garanti par la société ARI dans le cadre d'un contrat d'abonnement. Une fois par an, les EMCoC procèdent à un essai de fonctionnement de l'ensemble du système d'alimentation de secours.

L'équipement de secours est complété par diverses mesures d'accompagnement. Afin de se procurer le carburant nécessaire, certaines stations-service communales ont été équipées il y a un an pour le fonctionnement en alimentation de secours. En outre, chaque état-major de conduite communal dispose d'un terminal radio de sécurité Polycom et chaque pompier d'au moins une sirène



Le «Téléphone rouge» a donné son nom au projet d'alimentation de secours des Rhodes-Extérieures.

mobile de la protection civile dotée d'un système d'annonce vocale.

Pas de conduite sans communication

Le projet d'alimentation de secours des administrations communales de Rhodes-Extérieures résulte des conclusions de l'exercice du réseau national de sécurité 2014. Le canton a été épargné jusqu'à présent par une pénurie prolongée d'électricité. Mais des indices importants comme le black-out dans différentes régions d'Europe, le bilan alarmant du Rapport technique sur la gestion des risques 2015 de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les avertissements de l'industrie électrique et le classement élevé dans la nouvelle analyse des risques et des dangers AR2020 du canton ont incité à sa mise en œuvre.

Les mesures décidées dans le cadre du projet visent en premier lieu à garantir à tout moment la capacité de conduite des autorités compétentes et des états-majors de crise, même lors d'une défaillance du réseau électrique. Les sous-projets d'accompagnement consistent à sensibiliser l'administration cantonale à l'éventualité d'une pénurie d'électricité prolongée et à assurer l'alimentation de secours de stations-service situées dans des endroits stratégiques.

Detley Eberhard

L'auteur dirige le service de coordination de la protection de la population du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures auprès de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires. En collaboration avec le responsable de l'infrastructure de la société AR Informatik AG, il a conçu le projet «Téléphone rouge», qu'il est chargé de réaliser.

ASSOCIATIONS

Cours «Dangers naturels» de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP)

Planification des interventions et préparation à l'engagement

Ces dernières années, les événements naturels se sont fait plus fréquents et intenses. C'est pourquoi les cantons et communes attachent une importance croissante à la planification d'interventions. Et la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) de proposer un cours intitulé «Dangers naturels: planification des interventions – préparation à l'engagement».

Les sapeurs-pompiers sont particulièrement mis à contribution lors d'événements naturels, étant généralement les premiers à prendre des mesures et à exécuter des missions. La planification d'interventions constituant cependant une tâche communale et interdisciplinaire, le cours cible beaucoup plus large en s'adressant également aux membres d'organes de conduite communaux ou d'états-majors de conduite régionaux, aux cadres des organisations de protection civile et des services techniques, aux préposés à la sécurité de grandes entreprises et aux ingénieurs. Tous ces milieux peuvent contribuer sous une forme quelconque aux planifications d'urgence communales ou régionales en cas d'événements d'origine naturelle.

Les bases d'une planification d'intervention comprennent les trois éléments suivants:

- les cartes de dangers existantes, qui portent principalement sur l'eau comme danger naturel;
- les cartes communales des biens et bâtiments à protéger en priorité;
- les moyens en personnel et matériel des forces d'intervention, le plus souvent mis à disposition par les sapeurs-pompiers et la protection civile.



Le dispositif mobile de protection contre les crues prévient l'inondation: à droite, la construction classique en palettes et film plastique avec sacs de sable. A gauche, la digue en matière synthétique rouge et blanche remplie d'eau.

La fiche de mission

La planification d'intervention débouche sur un schéma de déroulement et d'alarme, une carte d'intervention fournissant la vue d'ensemble de la commune ou de la région et sur des fiches de missions. Souvent, le schéma comporte les degrés «jaune – observer», «orange – intervenir» et «rouge – interrompre». Les fiches de missions représentent le résultat concret d'une planification d'intervention complète.

Durant le cours FSSP réalisé l'automne passé à Schwarzenburg, les participants ont eu la possibilité d'étudier et de mettre en pratique les fiches de missions du Corps de sapeurs-pompiers de Rüschegg-Guggisberg sur le terrain, c'est-à-dire le long d'une rivière. Réparties selon les trois phases jaune, orange et rouge – couleurs que l'on retrouve sur les piles de pont –, ces fiches indiquent les mesures à prendre en fonction du niveau d'eau. En cas de pluie par exemple, un poste d'observation doit être mis en place. Une liste exhaustive du matériel d'intervention complète les préparatifs et des photos simplifient l'orientation des intervenants sur le terrain.

À l'aide d'autres exemples de la pratique, les participants ont pu se faire une idée de la diversité possible des planifications d'intervention. Certaines organisations utilisent d'ores et déjà de telles planifications lors de leurs cours de répétition. Ceux-ci permettent de revoir et, au besoin, d'actualiser régulièrement la planification d'intervention et de s'assurer ainsi notamment que les numéros de téléphone disponibles sont toujours valables.

Agir aujourd'hui

À l'image de la structure du cours FSSP, la planification d'intervention devrait être interdisciplinaire en impliquant l'ensemble des organes de la protection de la population aux échelons communal et régional. En outre, les décideurs devraient reconnaître la nécessité d'une planification d'intervention préventive avant que ne survienne un événement naturel. La FSSP organise tout au long de l'année différents cours consacrés aux dangers de ce type.

M. Moser, FSSP

Pour en savoir plus: shop.swissfire.ch -> Offre de cours Un duo engagé pour REDOG

Un engagement humanitaire

Ce sont surtout les «M» que l'on remarque en prononçant le nom de Martina Mumenthaler. C'est également par cette lettre que commencent la plupart des mots qui caractérisent l'engagement de la conductrice de chien au sein de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG), comme «motivée» et «méritante».

Un dimanche matin de janvier à Brugg. Malgré le froid, Litchi est déjà en alerte avant même le premier exercice. «Elle sent que nous allons bientôt nous lancer et aimerait commencer les recherches.» Martina Mumenthaler décide de faire une promenade avec son chien, une femelle croisée de cinq ans. «Litchi n'est pas le chien le plus facile. Nous rendons parfois fou notre chef d'exercice.» Litchi a passé ses premières semaines de vie auprès d'un toxicomane et a ensuite séjourné plusieurs mois dans un refuge pour animaux. On peut s'imaginer, même sans être un spécialiste des chiens, l'investissement, l'attention, mais aussi l'encadrement que requiert un tel animal. Martina Mumenthaler a décidé de relever le défi et de donner sa chance à la jeune chienne au pelage brunblanc. «No risk, no fun», dit-elle avec un clin d'œil. Cette approche positive a payé: au cours de ces dernières années, leur binôme a fait d'énormes progrès dans la recherche de personnes ensevelies. Il faut dire que toutes deux se sont entraînées jusqu'à cinq fois par mois au sauvetage en terrain difficile. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque, lors de leur dernier exercice, Litchi a localisé des figurants cachés dans une caisse et les a signalés en aboyant, remplissant ainsi sa mission avec brio.



Martina Mumenthaler a grandi au bord du lac de Greifen. Après avoir suivi un apprentissage de spécialiste en photographie, elle a dirigé, à 24 ans, une filiale au centre-ville de Zurich. Une formation complémentaire d'agent technico-commercial l'a amenée à travailler pour une agence de publicité en 2009. Bien que passionnée par ce nouveau domaine, elle souhaitait une activité plus valorisante. Elle a ainsi rejoint une fondation d'utilité publique, le service de protection et refuge pour animaux Pfötli.

Dans le cadre de diverses interventions, Martina Mumenthaler a transporté avec son équipe des animaux blessés dans des cliniques et soigné et replacé des animaux en détresse ou abandonnés. Une occupation certes valorisante, mais où les tâches de planification et d'organisation lui manquaient.

Aujourd'hui, à 35 ans, elle est responsable de la formation au service de protection et sauvetage de Zurich, au sein de la Division Formation sapeurs-pompiers et protection civile. «J'apprécie énormément l'esprit de solidarité des sapeurs-pompiers», dit Martina Mumenthaler. «Ici, je suis entourée de gens formidables et je sens que l'on es-



«Quand je regarderai en arrière à 80 ans, j'aimerais pouvoir me dire que je n'ai pas perdu mon temps sur cette terre.»

time mon travail. Œuvrer pour une organisation qui poursuit un but utile est très motivant pour moi.»

«M» comme méritante

Bien que Martina Mumenthaler soit déjà bien occupée avec son travail, ses études de gestion d'entreprise et ses entraînements personnels, elle s'engage régulièrement pour les causes qu'elle soutient: outre la formation qu'elle suit pour le sauvetage dans les décombres chez REDOG, elle s'occupe à titre bénévole de la centrale d'appel d'urgence du refuge Pfötli, atteignable 24h sur 24. Des engagements en Suisse et à l'étranger une à deux fois par an avec la fondation de protection des animaux Susy Utzinger sont également au programme.

«Je ne me considère pas comme une bienfaitrice», déclare Martina Mumenthaler avec un sourire. «Mais quand je regarderai en arrière à 80 ans, j'aimerais pouvoir me dire que je n'ai pas perdu mon temps sur cette terre.»

E. Schlegel, Protection et sauvetage de Zurich (Schutz & Rettung Zürich)

SERVICE

Manifestation

Conférence du SSC 2020 sur le changement climatique

La conférence annuelle organisée par le Service sanitaire coordonné (SSC) et la Haute école spécialisée bernoise (BFH) en partenariat avec l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et MétéoSuisse aura lieu les 20 et 21 août 2020 dans le bâtiment de l'Union postale universelle, Weltpoststrasse 4, 3015 Berne et sera consacrée à un thème d'actualité: le changement climatique et les défis pour la santé publique.

La prochaine conférence mettra en lumière plusieurs aspects de la question dont notamment la vulnérabilité de la Suisse au changement climatique, les effets de la chaleur sur la santé individuelle ou encore les défis pour la santé publique, qui devra s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Informations complémentaires et inscription sous www.bfh.ch -> Aktuell -> Veranstaltungen -> Konferenz KSD

Nouvelle publication

Adaptation aux changements climatiques

Le changement climatique progresse, et la Suisse doit s'y adapter. La Confédération a donc élaboré une stratégie visant à limiter le plus possible les risques et à saisir les opportunités qui en résultent. Cette stratégie d'adaptation comprend également un vaste programme pilote. Les projets novateurs lancés dans ce cadre soutiennent

concrètement les cantons, les régions et les communes dans sa mise en œuvre.

Informations complémentaires et inscription sous www.bafu.admin.ch -> Thèmes -> Climat -> Publications et études

Manifestation

Le patrimoine culturel à l'ère numérique

La gestion du patrimoine culturel est depuis longtemps entrée dans l'ère numérique. Le congrès qui se tiendra les 18 et 19 juin 2020 doit stimuler la réflexion quant à la manière optimale de percevoir, d'appliquer et de gérer les possibilités offertes par le patrimoine culturel numérisé ou numérique. Réunissant des spécialistes de l'archéologie, de la conservation des monuments historiques et d'autres disciplines du domaine du patrimoine culturel,

cette manifestation est organisée conjointement par formation continue NIKE, l'Office fédéral de la culture (OFC), ICOMOS, le Réseau Archéologie Suisse et le Service des constructions et de l'aménagement (Amt für Raumentwicklung) du canton de Zurich.

Informations complémentaires sous www.digiar.ch

IMPRESSUM

Protection de la population 35 / mars 2020 (treizième année) La revue Protection de la population est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

Editeur: Office fédéral de la protection de la population OFPP Coordination et rédaction: P. Aebischer

Equipe de rédaction: A. Bucher, F. Fässler, Ch. Fuchs, S. Kehrli, Th. Kiener, S. Kobelt, N. Meier, N. Wenger

Traductions et révisions rédactionnelles: Services linguistiques

Contact: Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Guisanplatz 1B, CH-3003 Berne, téléphone: +41 58 462 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

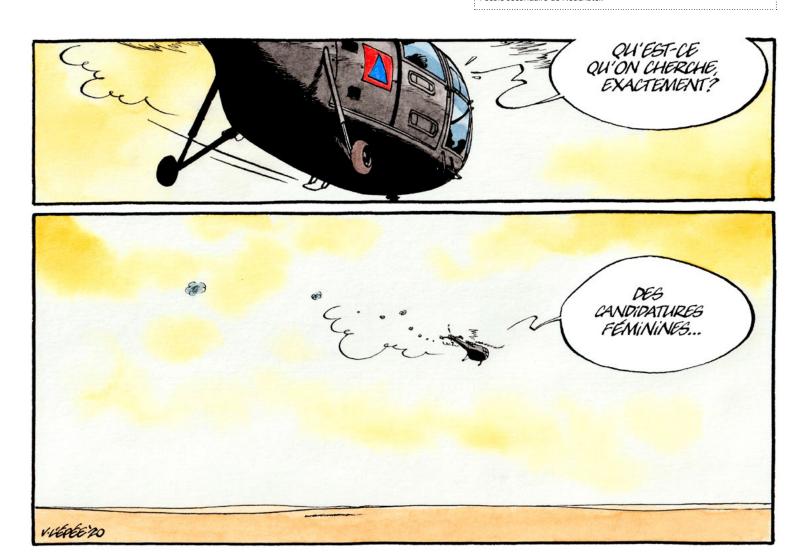
Photos: p. 30 MBS, p. 31 AR Informatik AG, autres OFPP/Idd Mise en page: Centre des médias électroniques ZEM, Berne Reproduction: les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue «Protection de la population». Toute reproduction est soumise à l'approbation de la rédaction.

Tirage: allemand: 7100 ex., français: 3100 ex., italien: 800 ex. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

Les femmes dans la protection de la population

Le regard de V. L'Épée

Collaborateur permanent des quotidiens «Arcinfo» et «Le Journal du Jura», le dessinateur neuchâtelois Vincent L'Épée collabore également à l'hebdomadaire satirique «Vigousse» et au site web «La Torche 2.0 Neuchâtel». En outre, il travaille notamment pour «Courrier international», «Prévoyance professionnelle», «Edito», «Que choisir» et enseigne les arts visuels à l'école secondaire de Neuchâtel.



Prochaine édition N° 36, juillet 2020

Dossier

Approvisionnement en eau potable

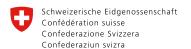
Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros! info@babs.admin.ch

Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît deux ou trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante: www.protpop.ch ou info@babs.admin.ch



Office fédéral de la protection de la population OFPP

«Un groupe de travail examine actuellement comment nous pouvons développer le système de service obligatoire.»

Madame Viola Amherd, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) Page 5

«Il m'arrive souvent de prendre les devants en disant que l'on n'a pas à changer de comportement uniquement parce qu'une femme est présente.»

Premier-lieutenant Esther Herzog, centre de renfort des sapeurs-pompiers de Frick (AG) Page 12

«Quand je regarderai en arrière à 80 ans, j'aimerais pouvoir me dire que je n'ai pas perdu mon temps sur cette terre.»

Martina Mumenthaler, conductrice de chien au sein de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG)
Page 33

www.protpop.ch